№2023028

VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 20 MARS 2023
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
Chemin d'exploitation n°8

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la course cycliste « Prix de la Ville d'Henrichemont » du 2 avril 2023 organisée par l'association « La 4S de Saint Satur » et avec le soutien technique de l'Union Cycliste d'Henrichemont.
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique Chemin d'exploitation n°8, dit « chemin blanc » reliant la RD 12 à la RD 22.
- Vu l'intérêt général

ARRETE :

Article 1er: La circulation des véhicules est interdite Chemin d'exploitation n°8, dit « chemin blanc » reliant la RD 12 à la RD 22, le 2 avril 2023 de 14h à 18h30.

Article 2ème : La signalisation sera mise à disposition par les services techniques et mise en place par les organisateurs.

Article 3ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques et l'association sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT
CHER

GB